
Nombre de membres en exercice: 7	Séance du 04 mars 2024
Présents : 7	L'an deux mille vingt-quatre et le quatre mars l'assemblée régulièrement convoquée le 29 février 2024, s'est réunie sous la présidence de Claudine BESSEDE
Votants: 7	Sont présents: Claudine BESSEDE, Jean-Philippe BESOMBES, Jean-Yves DOUCET, Magali MOLAND, Delphine ANGOMARD, Rodolphe PUIG, Arnold THEUERKAUF
	Représentés:
	Excuses:
	Absents:
	Secrétaire de séance: Arnold THEUERKAUF

PV n°2-2024

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 MARS 2024**

RAPPEL ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du 29/01/2024
- Présentation et vote du Compte de Gestion 2023
- Présentation et vote du Compte Administratif 2023
- Affectation des résultats
- Subventions aux associations
- RIFSEEP : régime indemnitaire pour Jocelyne LEWICKI, Secrétaire de Mairie
- Projets 2024
- Informations diverses

La séance débute à 20h.

1. Approbation du PV du 29/01/2024

Le Conseil approuve à l'unanimité le PV du 29/01/2024.

2. Présentation et vote du Compte de Gestion 2023

Recettes Fonctionnement : 106 587,72€
Dépenses Fonctionnement : 83 632,22€

Recettes Investissement : 7 364,60€
Dépenses Investissement : 19 977,42€

Le Compte de Gestion est voté à l'unanimité.

Objet: Vote du compte de gestion - DE 2024 02

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Claudine BESSEDE

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

3. Présentation et vote du Compte Administratif 2023

Présentation du Compte Administratif par J.P. BESOMBES, doyen du Conseil Municipal.
Le résultat du Compte Administratif correspond parfaitement au Compte de Gestion 2023. Le Compte Administratif est voté à l'unanimité. Madame le Maire ne prend pas part au vote.

Objet: Vote du compte administratif - DE 2024 03

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Claudine BESSEDE

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Jean-Philippe BESOMBES, doyen du Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		8 668.17		39 926.46		48 594.63
Opérations exercice	19 977.42	7 364.60	83 632.22	106 587.72	103 609.64	113 952.32
Total	19 977.42	16 032.77	83 632.22	146 514.18	103 609.64	162 546.95
Résultat de clôture	3 944.65			62 881.96		58 937.31
Restes à réaliser	27 868.32				27 868.32	
Total cumulé	31 812.97			62 881.96	27 868.32	58 937.31
Résultat définitif	31 812.97			62 881.96	17 525.64	31 068.99

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4. Affectation des résultats

L'Affectation des résultats est votée à l'unanimité.

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - DE 2024 04

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Claudine BESSEDE

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de **22 955.50**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	39 926.46
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	47 844.06
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	22 955.50
Résultat cumulé au 31/12/2023	62 881.96
A.EXCEDENT AU 31/12/2023	62 881.96
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	31 812.97
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	31 068.99
B.DEFICIT AU 31/12/2023	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

5. Subventions aux associations

En 2023 → ALA : 60€
 REISSA : 400€
 Voyage scolaire : 100€
 Divers : 100€

Proposition de subventions pour 2024 : → ALA : 70€
 REISSA : 500€
 APEAI - ADAR : 100€
 Divers : 200€
 soit un total de 870€

6. RIFSEEP : régime indemnitaire pour Jocelyne LEWICKI, Secrétaire de Mairie

Ce point est reporté à la prochaine réunion vu du manque de données à ce jour.

7. Projets 2024

- Le projet "Rénovation énergétique de la salle des fêtes" est toujours à l'étude. (En attente d'informations sur notre capacité de financement et sur les subventions attribuées).

- Projet Rénovation abreuvoir Chemin des Templiers : le dossier est prêt. Nous attendons fin avril afin d'avoir des informations complémentaires sur notre capacité de financement pour valider ou pas ce projet.

- Travaux électriques : devis de Monsieur Christophe DESCARGUES : 2064€ HT et 2477€ TTC.
Divers travaux de mise aux normes électriques + éclairage abris bus et éclairage place Bibliothèque.
Les travaux auront lieu fin mai. Le devis est validé à l'unanimité par le Conseil.

- Voirie : Suite aux passages sur toutes les voies communautaires avec Stéphane THUILLIER (nouveau technicien voirie Grand-Figeac du Secteur Ouest), il a été prévu le vbouchage général des plus gros trous avec un enrobé à froid en attendant le Point A Temps. Des saignées sur les bas côté ainsi que le balayage de certains chemins sont programmés.

- Des travaux de mise aux normes E.R.P. (pose placo coupe-feu) ainsi que des travaux de réagencements dans la réserve de la Salle Polyvalente sont en cours et réalisés par l'entreprise CMCR46 pour un montant de 2695€HT soit 3234€ TTC.

8. Informations diverses

- Bibliothèque : Bilan sur la fréquentation de la Bibliothèque. Proposition sur un abonnement pour une Revue accordée à l'unanimité par le Conseil Municipal pour un montant de 75€/an.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 00h20.

Madame Le Maire
Claudine BESSEDE



La Secrétaire de Séance
Arnold THEUERKAUF

